

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

& Règlement intérieur 2024

Afin que vos vacances vous soient les plus agréables possibles, et que vous puissiez profiter de toutes les Activités et Prestations de l'Établissement au cours de la saison en toute sérénité, nous vous demandons de lire attentivement les Conditions Générales de Vente ci-dessous.

Version en vigueur en date du : 01/12/2023

1. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente de la société Pyla Camping ont pour objet de définir les droits et obligations de Pyla Camping et du Client (tel que désigné ci-après) dans le cadre de la Réservation d'un Hébergement ou Emplacement de camping depuis le Site ou par téléphone (ci-après la « **Réservation** »).

Les présentes CGV s'appliquent à toutes les prestations proposées sur le site Internet accessible à l'adresse suivante : www.pyla-camping.com (ci-après le « **Site** ») ou tout autre support de communication. Le contenu du site internet a vocation à informer les Clients. Certaines des Activités et Prestations proposées peuvent être sujettes à modification en fonction du taux de remplissage et/ou être accessibles à certaines dates uniquement dans la saison. Pyla Camping se réserve le droit d'apporter des modifications aux informations présentes sur le site internet. En cas de modifications importantes, celles-ci seront communiquées sur le Site par le biais d'une notification écrite préalable à l'adresse de courrier électronique renseignée par le Client au moment de sa Réservation. Les CGV applicables sont celles publiées sur le Site au moment de la Réservation.

La Réservation effectuée par le Client est encadrée par les présentes CGV, le Règlement intérieur annexé et la Politique de confidentialité qui font partie intégrante des CGV.

1.1. DÉFINITIONS

Les termes suivants qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel dans les présentes CGV, auront la définition suivante :

Activités : désigne les activités proposées au sein de l'Établissement dans lequel séjourne le Client, notamment des activités sportives, des animations, des clubs enfants.

Prestations : désigne les prestations proposées au sein de l'Établissement dans lequel séjourne le Client.

CGV : désigne les présentes Conditions Générales de Vente ;

Client : désigne toute personne physique majeure effectuant une Réservation auprès de Pyla Camping, pour ses besoins personnels ;

Donnée(s) Personnelle(s) : désigne(nt) la/les donnée(s) à caractère personnel du Client collectée(s) et traitée(s) par Pyla Camping dans le cadre d'une Réservation et de la création d'un Compte, et ce, dans les conditions et modalités telles que définies dans la Politique de Confidentialité ;

Établissement : désigne l'Établissement Pyla Camping sélectionné par le Client au moment de sa Réservation ;

Hébergement : désigne un des hébergements compris dans l'Établissement proposés à la Réservation.

Emplacement de camping : désigne un emplacement vide mis à disposition pour l'installation d'un matériel appartenant au Client tel qu'une caravane, une tente, un van ou un camping-car.

Pyla Camping : désigne la société Pyla Camping, société par actions simplifiée, située Route de Biscarrosse, 33115 Pyla sur mer (France), immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 411 802 663

Règlement intérieur : désigne les règles à respecter au sein de l'Établissement lors du séjour du Client qui doit en prendre connaissance avant toute Réservation ;

Réservation : désigne le fait pour le Client de réserver en ligne sur le Site ou par téléphone un Hébergement ou Emplacement de camping au regard de l'Établissement proposés et de leurs disponibilités suivant les modalités et conditions fixées dans les présentes CGV ;

Politique de Confidentialité : désigne la politique de confidentialité et de protection des Données Personnelles des Clients mise en œuvre par Pyla Camping laquelle fait partie intégrante des présentes CGV ;

Site : désigne le site Internet édité par la société Pyla Camping accessible notamment via l'adresse : www.pyla-camping.com

1.2. PRIX

La prestation aura lieu au tarif en vigueur au moment de l'enregistrement de l'option ou de la Réservation. Une simulation de séjour pour un séjour ne garantit aucune place ni aucun prix. Les tarifs sont susceptibles d'évoluer

sans préavis. Les tarifs sont indiqués TTC. Toute modification du taux de TVA entraînera une modification du tarif.

1.3. CONDITIONS DE RÉSERVATION

Toute personne contractante doit être âgée d'au moins 18 ans et être dans la capacité juridique de contracter et ne pas être sous tutelle ou curatelle. Pyla Camping se réserve en tout état de cause la possibilité d'imposer la signature d'une décharge engageant le Client et ses participants à respecter le Règlement intérieur.

Le Client s'engage à réserver un séjour en son nom personnel et pour son compte et à occuper l'Hébergement ou Emplacement de camping sélectionné pendant la durée du séjour.

Le Client a la possibilité d'effectuer sa Réservation par téléphone et/ou à partir du Site suivant les modalités décrites ci-dessous.

1.3.1. Réservation par téléphone

Le Client peut contacter Pyla Camping afin d'établir une simulation de séjour portant sur un Hébergement ou Emplacement de camping identifié qui est communiqué à l'adresse de courrier électronique du Client telle qu'indiquée par téléphone. Cette simulation de séjour a pour but d'informer le Client sur un Hébergement ou Emplacement de camping identifié et n'a pas pour objet d'engager le Client vis-à-vis de Pyla Camping.

Le Client peut également contacter le Camping afin de poser une option sur un Hébergement ou Emplacement de camping. Lorsque cette option est posée, Pyla Camping transmet sous format PDF au Client les présentes CGV, le Règlement intérieur annexé et la Politique de confidentialité afin d'obtenir son accord. Cette option n'est valable que pendant une durée définie indiquée dans le contrat d'option, à l'issue de laquelle l'option sera supprimée. Si le Client verse l'acompte demandé par Pyla Camping dans le délai imparti suivant les modes de paiement visés à l'article 1.5.3 des présentes CGV, l'option devient une Réservation sous réserve pour le Client de recevoir le courrier électronique de confirmation par Pyla Camping à l'adresse de courrier électronique qu'il a indiqué.

Dans le courrier électronique de confirmation de la Réservation, Pyla Camping transmet au Client les présentes CGV auxquelles est annexé le Règlement intérieur et la Politique de confidentialité à des fins de conservation et de vérification des informations relatives à la Réservation. Le Camping a vocation à informer et conseiller les Clients et ne sauraient être tenus responsables en cas de désaccord sur le séjour réservé. Le fait d'effectuer le paiement des sommes demandées entraîne l'acceptation ferme et définitive de la Réservation établie par Pyla Camping.

Si le Client ne souhaite pas faire l'objet d'une prospection commerciale par voie téléphonique, il peut gratuitement s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique sur www.bloctel.gouv.fr, conformément à l'article L223-2 du Code de la consommation.

1.3.2. Réservation sur le Site

Le Client peut effectuer une Réservation sur le Site. Le Client sélectionne l'Hébergement ou Emplacement de camping en fonction des disponibilités proposées par l'Établissement en cliquant sur le bouton « Réserver ». Le Client choisit l'un des modes de paiement proposés et accepte expressément les termes des présentes CGV puis procède au règlement du montant de l'acompte demandé par Pyla Camping. Le Client est redirigé sur l'interface de paiement sécurisée de son prestataire de service de paiement.

Une fois le règlement effectué de l'acompte, Pyla Camping valide la Réservation. Le Client reçoit ensuite un courrier électronique de confirmation de sa Réservation de la part de Pyla Camping. Dans ce cas, la Réservation est ferme et définitive.

Enfin, toute arrivée effectuée sans Réservation préalable entraînera l'adhésion aux CGV à compter de la mise à disposition de l'emplacement. Les CGV sont affichées dans l'enceinte de l'Établissement ou consultables sur www.pyla-camping.com. Elles pourront également être remises gratuitement sur demande.

Pyla Camping s'engage à indiquer les disponibilités des emplacements en temps réel. Dans le cas d'une Réservation simultanée sur un même emplacement, Pyla Camping

s'engage à informer et rembourser dans un délai de vingt-quatre (24) heures ouvrées les Clients, par courrier électronique, de l'indisponibilité de l'emplacement pour une période déterminée.

La Réservation d'un Hébergement ou Emplacement de camping est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder ou concéder votre Réservation sans l'accord express et préalable de Pyla Camping.

Toute personne âgée de moins de 18 ans doit obligatoirement être accompagnée par son représentant légal, assurant sa garde pendant toute la durée du séjour.

Il est précisé que le tarif applicable est fixé en fonction de l'âge des personnes au cours du séjour et non de l'âge le jour de la Réservation.

L'attribution de l'Hébergement ou Emplacement de camping s'effectue uniquement sur place, par Pyla Camping et ne peut être réservée à l'avance. Pyla Camping ne peut garantir les demandes particulières (numéro, ou autres...) faites lors d'une Réservation et ne saurait être tenue responsable dans le cas où celles-ci ne seraient satisfaites. Aucune indemnité ne sera due. Le numéro d'emplacement sera communiqué au Client au moment de la mise à disposition de l'emplacement, le jour de son arrivée. Uniquement après accord de Pyla Camping, la ou les demandes acceptées le jour de l'arrivée, feront automatiquement l'objet d'une facturation supplémentaire qui sera portée à la connaissance du Client préalablement à son acceptation expresse.

Toutes demandes adressées par le Client dans un délai de 7 jours avant l'arrivée ne pourront être prises en compte, et n'auront donc aucune valeur contraignante et contractuelle.

1.3.3. Emplacement de camping

Le tarif campeurs indiqués sur le site internet www.pyla-camping.com ou communiqué par téléphone comprend l'accès à l'emplacement pour 2 personnes. Tout participant supplémentaire (3ème, 4ème, 5ème et 6ème personne), fera l'objet d'une facturation supplémentaire.

La capacité maximale d'accueil est de 6 personnes. Pyla Camping se réserve le droit de refuser l'accès à l'Établissement aux vacanciers arrivant avec un nombre de personnes excédant la capacité d'accueil indiquée, étant précisé qu'un enfant compte pour une personne.

La réservation d'un Emplacement de camping comprend 2 personnes, le véhicule, l'accès aux sanitaires et l'installation d'un matériel appartenant au Client tel qu'une caravane, une toile de tente, un van ou un camping-car. Il ne pourra être installé qu'un seul matériel sur l'emplacement.

Il est impératif de nous communiquer, à la Réservation, le détail exact et les dimensions du matériel à installer sur l'Emplacement de camping durant le séjour. En cas d'informations manquantes et/ou erronées, Pyla Camping décline toute responsabilité quant à l'emplacement attribué.

Toute modification du matériel indiqué sur le contrat de vente doit faire l'objet d'une demande au préalable et reste sous réserve de disponibilité et d'acceptation par Pyla Camping.

1.3.4. Hébergement

Pyla Camping vous propose plusieurs gammes d'Hébergements allant de 4 à 8 personnes. Pour les Hébergements de 4/6, 5/7 et 6/8 personnes, le premier chiffre correspond à la capacité conseillée par Pyla Camping et le second à la capacité maximale d'accueil. Pyla Camping se verra dans l'obligation de refuser l'accès à l'Établissement aux vacanciers arrivant avec un nombre de personnes excédant la capacité d'accueil maximale indiquée, étant précisé qu'un enfant compte pour une personne. Le non-respect de cette règle entraînera automatiquement une facturation supplémentaire, fixée par Pyla Camping et sous réserve d'acceptation expresse du Client. Pour toute Réservation d'un Hébergement, il est formellement interdit d'installer tout matériel supplémentaire.

1.3.5. Frais de Réservation

Les frais de Réservation téléphoniques sont de 15€ pour les séjours de 1 à 5 nuits et de 30€ pour les séjours de 6 nuits et plus. Les frais de Réservation Web sont de 12€ si la Réservation s'effectue en ligne sur www.pyla-camping.com. Les frais de Réservation sont dus à la Réservation.

1.3.6. Taxe/redevance de séjour et Redevance Ordures Ménagères

Le Client devra s'acquitter du règlement de la taxe/redevance de séjour sur la base tarifaire 2023, sous réserve de modification pour 2024.

Une redevance ordures ménagères sera facturée à chaque Client au tarif de 1.02€/nuit, soit 7.14€/ semaine pour financer la collecte de ses déchets, pendant son séjour.

1.3.7. Offres Spéciales

Les offres spéciales proposées par Pyla Camping, qu'elles soient intemporelles ou ponctuelles, sont non rétroactives, non cumulables entre elles et sous réserve de disponibilité à la Réservation, valables sur le montant du séjour hors suppléments, taxes, redevance et frais. Les offres spéciales s'entendent en premier lieu aux conditions particulières de l'offre (disponibles sur www.pyla-camping.com ou par téléphone) puis aux conditions générales de vente en vigueur. Les offres spéciales proposées par Pyla Camping peuvent être modifiées, supprimées et réactivées à tout moment sous réserve que le Client en soit préalablement informé.

1.3.8. Bons cadeaux

Les bons cadeaux proposés par Pyla Camping sont non rétroactifs, non cumulables, non échangeables, non remboursables, et sous réserve d'acceptation et de disponibilité à la Réservation. Valable une fois, sur remise du bon original. Les bons cadeaux s'entendent en premier lieu aux conditions particulières du bon puis aux présentes Conditions Générales de Vente.

Le Client peut céder son bon cadeau si le cessionnaire remplit les mêmes conditions (mêmes dates de séjour, même Hébergement...) que lui et jusqu'à 7 jours de l'arrivée. Dans cette hypothèse, le Client devra impérativement en informer Pyla Camping (Lettre RAR, mail) en indiquant précisément le nom, le prénom, l'adresse du cessionnaire et des participants. Une nouvelle Réservation sera établie au nom du cessionnaire. La cession de la Réservation entraîne des frais de traitement de trente (30) euros TTC.

1.3.9. Garantie Sérénité

Toutes les Réservations effectuées sur le Site ou par téléphone bénéficient gratuitement et automatiquement de la Garantie Sérénité, qui permet d'assouplir les conditions de modifications et de résiliation telles que décrites en Annexe 1. Toutefois Pyla Camping recommande au Client de souscrire à l'assurance annulation, incluant l'extension COVID (se référer à l'article 1.6.2). Garantie valable pour les séjours contractés avec Pyla Camping. Les demandes de résiliation, de modification ou de cession devront impérativement être notifiées à Pyla Camping par écrit (RAR, email). La date retenue pour définir les indemnités de résiliation, de modification ou de cession dues sera la date de l'émission de la Lettre RAR, le cachet de la poste faisant foi, ou encore la date de réception de l'email. Le remboursement sera adressé au Client dans un délai maximal de 90 jours, à moins que ce dernier n'en dispose autrement par écrit. En cas de résiliation/modification du contrat de vente établi entre Pyla Camping et le Client, la Garantie Sérénité et l'assurance Campez Couvert ne pourront se cumuler dans leur utilisation. Consulter les conditions de la Garantie Sérénité en Annexe 1.

1.4. SUIVI DE LA RÉSERVATION

Après avoir effectué une Réservation, Pyla Camping transmet au Client un courrier électronique de confirmation, tel que visé aux articles 1.3.1. et 1.3.2. des présentes CGV, qui comprend un numéro de réservation rattaché au nom utilisé par le Client lors de sa Réservation.

1.4.2. Suivi de la Réservation

Le Client peut suivre sa Réservation en cliquant sur « Ma réservation » sur www.pyla-camping.com, puis en indiquant son nom utilisé pour la Réservation et le numéro de réservation transmis par Pyla Camping et en cliquant sur le bouton « Valider ».

1.5. CONDITIONS DE PAIEMENT

1.5.1. Emplacement de camping

Pour les Réservations effectuées à plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30% du montant du séjour (calculé hors frais de Réservation et assurance annulation payables à la Réservation) doit être réglé sous 7 jours afin de confirmer définitivement sa Réservation. Pourront être utilisés les modes de paiement décrits à l'article 1.5.3 des présentes CGV.

Pour les Réservations effectuées à moins de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30% du montant du séjour (calculé hors frais de Réservation et assurance annulation payables à la Réservation) doit être réglé à la Réservation afin de confirmer définitivement sa

Réservation. Pourront être utilisés les mêmes modes de paiement précités à l'exception des chèques bancaires et des virements.

Le solde doit être payé le jour de l'arrivée du Client et ce, avant la mise à disposition de son Emplacement de camping. Pourront être utilisés les modes de paiement suivants : carte bancaire (Visa & Mastercard) chèques vacances, chèques vacances connect et espèces.

1.5.2. Hébergements

Pour les Réservations effectuées à plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30% du montant du séjour (calculé hors frais de Réservation et assurance annulation payables à la Réservation) doit être réglé sous 7 jours afin de confirmer définitivement sa Réservation. Pourront être utilisés les modes de paiement décrits à l'article 1.5.3 des présentes CGV.

Pour les Réservations effectuées à moins de 30 jours avant le début du séjour, le règlement du solde du séjour doit être fait à la Réservation. Celui-ci doit être obligatoirement réglé par carte bancaire (Visa & Mastercard) et/ou chèques vacances connect.

Il est rappelé que le solde doit être impérativement réglé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour et sans qu'il n'y ait besoin d'un quelconque rappel de la part de Pyla Camping.

1.5.3. Mode de paiement

Pour les paiements à plus de 30 jours de la date d'arrivée (Hébergement ou Emplacement de camping), le Client peut effectuer un paiement par :

Carte bancaire à partir du site de Pyla Camping conformément à l'article 1.3.2 des présentes Conditions Générales de Vente ;

- Virement bancaire à partir du RIB communiqué par Pyla Camping à l'adresse de courrier électronique indiquée lors de sa Réservation ;
- Chèque bancaire et/ou chèques vacances adressé(s) par courrier postal ;
- Chèques vacances connect : contacter Pyla Camping.
- Espèces adressé(s) par courrier postal

Pour les paiements à moins de 30 jours de la date d'arrivée (Hébergement ou Emplacement de camping), le Client peut effectuer un paiement par :

- Carte bancaire à partir du site de Pyla Camping conformément à l'article 1.3.2 des présentes Conditions Générales de Vente ;
- Sur place (à la réception, le jour de l'arrivée) seuls les modes de paiements suivants seront acceptés :
 - Carte bancaire ; chèques vacances ; chèques vacances connect et espèces.

Il est rappelé que les règlements en espèces sont acceptés dans la limite du montant légal autorisé qui est fixé à mille (1 000) euros conformément à l'article D112-3 du Code monétaire et financier pour tout Client ayant son domicile fiscal en France. Ce plafond est relevé à quinze mille (15 000) euros si le domicile fiscal du Client est situé à l'étranger.

En cas de non-respect des délais de paiement, Pyla Camping se réserve le droit de procéder au recouvrement des sommes dues par tous moyens. Par ailleurs, à défaut de recevoir le règlement du solde dans les délais, le Client est informé de l'annulation de sa Réservation. A ce titre, la Garantie Sérénité s'appliquera conformément à l'article 1.3.9 des présentes CGV.

Pour tout envoi de chèques vacances, espèces, Pyla Camping conseille vivement au Client de faire un envoi en « valeur déclarée ». Dans le cas contraire, Pyla Camping décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol durant l'acheminement du règlement du Client. Les chèques vacances doivent nous être remis avec leurs talons d'origine. Le champ « Nom du titulaire » doit obligatoirement être rempli, ils doivent être tous détachés du chéquier et non agrafés, scotchés sur quelconque support. Pyla Camping se réserve la possibilité de facturer des frais supplémentaires de 10€ en cas de non-respect des consignes.

1.6. ANNULATIONS

1.6.1. Droit de rétractation

Il est préalablement rappelé que le Client ne bénéficie pas du droit de rétractation conformément à l'article L221-28-12 du Code de la consommation.

1.6.2. Assurance Annulation

Pyla Camping propose au Client de souscrire une assurance annulation, incluant l'extension Covid-19, qui reste facultative mais fortement conseillée (3.7% du montant du séjour). Elle prend en charge sous certaines conditions⁽¹⁾ le remboursement de tout ou partie de votre séjour. L'assurance annulation ne peut être souscrite et payée qu'au moment de la Réservation.

(1) Détail des conditions sur www.pyla-camping.com

1.6.3. Annulations

Toutes arrivées tardives, départs anticipés, annulations du Client ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

Le Client doit aviser Pyla Camping par téléphone ou par courrier électronique de tout retard éventuel de son arrivée, afin de conserver son Hébergement ou Emplacement de camping.

L'Etablissement se réserve le droit de disposer de l'Hébergement ou de l'Emplacement de camping prévu s'il restait sans nouvelle 24 heures après la date d'arrivée prévue. Les règlements effectués ne seront pas remboursés. Chaque partie se réserve le droit de mettre un terme au contrat qui les lie, en cas de non-respect des Conditions Générales de Vente et du Règlement Intérieur de l'Etablissement. Cette rupture de contrat ne donnera lieu à aucun remboursement de la part de Pyla Camping si le Client commet un manquement auxdites Conditions Générales de Vente et au Règlement intérieur de l'Etablissement. Le Client ne pourra tirer argument du non retrait du courrier adressé en AR, ou du refus de signature du récépissé. A l'inverse, si l'Etablissement commet un manquement aux Conditions Générales de Vente et au Règlement intérieur, le Client sera remboursé des sommes qu'il aura versées pour la Réservation auprès de l'Etablissement.

Si, avant le départ du Client de l'Etablissement, Pyla Camping est amené de son fait à résilier le contrat qui lie les deux parties, il sera proposé à celui-ci, en fonction des disponibilités, un nouveau séjour ou remboursement de tout ou partie de celui-ci. Dans le cas où le Client valide cette proposition, aucune indemnité ne lui sera due et si le prix du séjour proposé est inférieur au prix du séjour initial, la différence sera remboursée.

Les demandes d'annulation devront impérativement être notifiées à Pyla Camping par lettre RAR ou par courrier électronique.

1.7. VOTRE SÉJOUR

1.7.1. Arrivée

Pyla Camping se réserve le droit de vérifier l'exactitude des informations contenues dans la fiche récapitulative du séjour réservé et autres documents contractuels transmis et validés par le Client. Dans le cas où certaines informations essentielles s'avèrent erronées (ex : identité, nombre de personnes...), l'Etablissement se réserve le droit de résilier le contrat de plein droit et sans formalité ni indemnité. Le Client a la faculté de vérifier l'exactitude des informations contenues dans la fiche récapitulative du séjour réservé et autres documents transmis et complétés par Pyla Camping. Dans le cas où certaines informations essentielles s'avèrent erronées (ex : durée du séjour, choix de l'Etablissement), le Client contactera directement l'établissement par téléphone ou par courrier électronique afin de modifier lesdites informations avant toute contractualisation. Dans l'hypothèse où le Client s'en aperçoit après avoir payé, validant ainsi sa Réservation, il peut modifier son séjour dans les conditions prévues à l'article 1.3.9 des présentes Conditions Générales de Vente.

L'Emplacement de camping est à disposition du Client à partir de 14h (15h en basse-saison) et après règlement du solde du séjour. Dans le cas où l'Etablissement reste sans nouvelle du Client à J+1 de l'arrivée, Pyla Camping se verra dans l'obligation de facturer l'acompte et de mettre un terme au contrat.

L'Hébergement est à disposition du Client à partir de 15h. Une caution par carte bancaire sera demandée au Client :

Caution campeurs : 80€

Caution hébergement : 200€

Caution ménage :

Gamme 4 : **145€**

Gamme 4/6 : **160€**

Gamme 5/7 : **175€**

Gamme 6 et 6/8 : **205€**

Gamme 6 (2 salles d'eau) : **250€**

Gamme 8 (2 salles d'eau) : **280€**

Les « Gammes » indiquées dans le tableau ci-dessus correspondent à la capacité maximale en nombre de personnes par Hébergement.

1.7.2. Pendant votre séjour

L'Etablissement fournira ses meilleurs efforts pour la mise en œuvre de son obligation générale de surveillance du terrain de camping. Tous les Clients doivent se conformer aux dispositions du Règlement Intérieur de l'Etablissement. Chaque Client est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou qui lui rendent visite.

Pyla Camping attire l'attention des Clients sur le fait que les Clubs enfants sont accessibles pour les enfants ayant 4 ans révolus au cours du séjour, aucune dérogation ne pourra

être accordée. De ce fait, l'inscription ne pourra se faire que dans le cas où ce dernier a l'âge requis le jour de l'arrivée. L'inscription pourra être refusée si le quota pour la tranche d'âge dont relève l'enfant à inscrire est déjà atteint.

L'Etablissement ne saurait être responsable en cas d'indisponibilité du Wifi pour des raisons telles que la défaillance du réseau public d'électricité, la défaillance des réseaux de télécommunications, la perte de connectivité au réseau Internet due aux opérateurs publics ou privés de l'Etablissement. Sur place, les diverses dépenses ne pourront être réglées en chèque bancaire.

Activités et Prestations : Il est rappelé qu'un nombre insuffisant de Clients constitue un motif valable d'annulation.

1.7.3. Départ

L'Emplacement de camping doit être libéré au plus tard à 12h et 10h pour les Hébergements. Pour tout départ retardé, il sera facturé 20€ par demi-heure supplémentaire au Client.

Avant le départ, le séjour doit être soldé (ensemble des suppléments/dépenses souscrits sur place et non-réglés).

Tout crédit non consommé ne pourra donner lieu à une demande de remboursement ou d'avoir d'aucune sorte.

Le jour de votre départ, il est demandé au Client de restituer son Hébergement ou Emplacement de camping vide de tout effet personnel. En fonction des prestations souscrites (ménage de fin de séjour, location linge de lit, ...), les consignes de nettoyage seront remises au Client le jour de son arrivée (ou sur demande au Service Réservation), lui indiquant la check-list de ce qui lui est demandé.

Dans le cas où l'Hébergement ou Emplacement de camping n'aurait pas été nettoyé au départ et/ou des détériorations seraient constatées, une facturation supplémentaire sera appliquée.

Le ménage de fin de séjour reste sous réserve de disponibilité et ne pourra plus être souscrit à moins de 48h du départ.

La caution sera restituée au Client après le contrôle de nos équipes, sous 10 jours.

MÉNAGE DE FIN DE SÉJOUR :

Gamme 4 : **100€**

Gamme 4/6 : **110€**

Gamme 5/7 : **120€**

Gamme 6 et 6/8 : **140€**

Gamme 6 (2 salles d'eau) : **170€**

Gamme 8 (2 salles d'eau) : **190€**

Les « Gammes » indiquées dans le tableau ci-dessus correspondent à la capacité maximale en nombre de personnes par Hébergement.

1.8. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTIONS COMPÉTENTES

Les présentes Conditions Générales de Vente et le Règlement intérieur de l'Etablissement sont soumis au droit français.

En cas de litige susceptible de survenir en rapport avec les présentes Conditions Générales de Vente et le Règlement intérieur de l'Etablissement, leur interprétation et leurs conséquences ou avec les actes les complétant ou les modifiant, le Client se rapprochera de Pyla Camping aux fins de tenter d'obtenir une solution amiable.

Toute réclamation devra avoir fait l'objet d'une déclaration auprès du responsable de l'Etablissement, si le litige intervient durant le séjour.

Toute réclamation éventuelle doit être signalée par écrit (LRAR) à Pyla Camping dans les 30 jours suivants la fin du séjour à l'adresse suivante :

Pyla Camping - Service Clients

Chemin de la Parée

85 560 Longeville-sur-Mer – France

A défaut de règlement amiable, le Client peut choisir de porter sa réclamation devant les juridictions françaises compétentes.

1.9. RESPONSABILITÉ

Le Client reconnaît expressément que Pyla Camping ne pourra être tenue responsable des informations communiquées par ses partenaires sur tous supports.

Toutes les photos et textes utilisés sur le site Internet ou tout autre support sont non contractuels, ayant un caractère indicatif. Il est possible que certaines prestations et installations proposées par Pyla Camping soient supprimées, le cas échéant Pyla Camping le notifiera par écrit au Client qui aura effectué une Réservation auprès de l'Etablissement concerné.

En cas de comportement contrevenant d'un Client et sans préjudice des recours que pourrait exercer Pyla Camping en réparation du préjudice subi, Pyla Camping se réserve le droit de prendre toute mesure utile à son égard et notamment son exclusion de l'Etablissement.

ANNEXE 1

La Garantie Sérénité

VOTRE SÉRÉNITÉ ET VOTRE TRANQUILITÉ SONT NOS PRIORITÉS !

Pour assurer votre tranquillité, Pyla Camping met en place la Garantie Sérénité qui est gratuitement et automatiquement incluse dans votre séjour pour toutes les réservations effectuées sur www.pyla-camping.com ou par téléphone. Pour encore plus de sérénité, vous pouvez souscrire à l'assurance annulation incluant l'extension Covid-19.

Quelles sont les modalités en cas de résiliation ou modification ?

1. JE SOUHAITE PERSONNELLEMENT RÉSILIER, MODIFIER OU CÉDER MA RÉSERVATION :

1.1 – Je souhaite résilier ou modifier ma réservation

Jusqu'à 45 jours avant mon arrivée sur le Camping, je peux changer d'avis à tout moment !

- Je peux modifier **GRATUITEMENT** ma réservation.
- Je peux résilier ma réservation pour **SEULEMENT 30€**.

Barème des frais de résiliation / modification du contrat, par séjour en cottage*

Pour information, à plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30% est demandé. L'acompte est calculé hors frais de réservation et assurance annulation payables à la réservation. Le solde de mon séjour doit être réglé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour.

Date de résiliation / modification	A 45 jours et + avant arrivée	De 44 jours à 30 jours avant arrivée	De 29 jours à 8 jours avant arrivée	De 7 jours à la veille de l'arrivée	Du jour de l'arrivée au jour du départ
Résiliation	30€	20%*	50%*	90%*	100%*
Modification à la baisse	GRATUIT avec remboursement de la différence	GRATUIT avec avoir de la différence			GRATUIT sans remboursement / sans avoir de la différence
Modification à la hausse	GRATUIT				

* Les frais de résiliation sont calculés sur le montant de l'hébergement et de l'assurance annulation (si souscrite), auxquels s'ajoute 100% des frais de réservation réglés. Les frais ne peuvent être inférieurs à 30€. En cas de résiliation le jour de l'arrivée, la totalité du séjour est facturée.

Barème des frais de résiliation / modification du contrat, par séjour en emplacement*

Pour information, à plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30% est demandé. L'acompte est calculé hors frais de réservation et assurance annulation payables à la réservation. Le solde de mon séjour doit être réglé au plus tard à la date du début du séjour.

Date de résiliation / modification	A 45 jours et + avant arrivée	De 44 jours à 30 jours avant arrivée	De 29 jours à 8 jours avant arrivée	De 7 jours à la veille de l'arrivée	Du jour de l'arrivée au jour du départ
Résiliation	30€	20%*	25%*	30%*	100%*
Modification à la baisse	GRATUIT avec remboursement de la différence	40€ avec avoir de la différence	60€ avec avoir de la différence		60€ sans remboursement / sans avoir de la différence
Modification à la hausse	GRATUIT				

* Les frais de résiliation sont calculés sur le montant de l'emplacement (incluant tous les participants) et de l'assurance annulation (si souscrite) auxquels s'ajoute 100% des frais de réservation réglés. Les frais ne peuvent être inférieurs à 30€. En cas de résiliation le jour de l'arrivée, la totalité du séjour est facturée.

1.2 – Je souhaite céder mon contrat

Je souhaite faire profiter à un membre de mon entourage de ma réservation.

Jusqu'à 7 jours de la date d'arrivée, j'ai la possibilité de céder mon contrat de vente si le nouveau contractant remplit à l'identique les mêmes conditions que moi (mêmes dates de séjour, même hébergement...). La cession du Contrat entraîne des frais de traitement de 30€.

2. ASSURANCE CAMPEZ-COUVERT [&] EXTENSION COVID-19 :

Pour encore plus de sérénité, Pyla Camping propose de souscrire à une assurance annulation qui correspond à 3,7% du montant du séjour, en plus de la Garantie Sérénité. La souscription à l'assurance Annulation est obligatoirement effectuée et payée à la réservation. L'assurance annulation couvre 95% des accidents de la vie, dans la mesure où le sinistre est aléatoire et indépendant de la volonté sauf initiative personnelle. Cette assurance prévoit une extension Covid-19 qui prend en charge sous certaines conditions le remboursement de tout ou partie de mon séjour. En plus des garanties traditionnelles, l'extension Covid-19 me protège face aux conséquences individuelles de l'épidémie.

Pourquoi souscrire à l'assurance annulation en complément de la Garantie Sérénité ?

L'assurance annulation Campeze Couvert est destinée à garantir les dommages subis par l'assuré AVANT et PENDANT le voyage. Parce que personne n'est à l'abri d'un imprévu (décès, maladie, hospitalisation, perte d'emploi...) Pyla Camping vous invite très fortement à souscrire à l'assurance annulation.

Malgré la flexibilité de notre Garantie Sérénité, en fonction de la date du dommage subis il sera dans certains cas plus avantageux pour vous de déclarer votre sinistre à l'assurance Campeze Couvert afin de préserver votre budget vacances.

Exemple : j'ai réservé un hébergement, en cas d'annulation survenant dans les 30 jours avant mon arrivée la Garantie Sérénité prévoit une facturation de 50% à 90%. Cependant l'assurance annulation, quant à elle, prévoit un large panel de dommage pris en charge.

Le produit « Campeze Couvert » inclut des garanties en cas :

- d'annulation du voyage,
- d'interruption du séjour,
- d'oubli d'un objet personnel,
- ainsi que la prise en charge d'un véhicule de remplacement

Voici quelques exemples de prise en charge de l'extension Covid-19 :

- Maladie COVID-19 : Annulation pour maladie COVID-19 déclarée dans le mois précédant la date d'arrivée en cas d'épidémie ou de pandémie.
- Mise en quatorzaine : Annulation suite à une mise en quatorzaine en cas de test COVID-19 positif.
- Cas contact avec mise en quatorzaine : cas contact déclaré (contacté par la sécurité sociale), en attente de passer un test COVID-19 ou dans l'attente du résultat au test.

Conditions Générales Garantie Sérénité :

Garantie valable pour les séjours contractés avec Pyla Camping à compter du 01/12/2023. La garantie mentionnée s'entend en premier lieu aux conditions particulières de celle-ci puis aux Conditions Générales de Vente en vigueur. Les demandes de résiliation, de modification ou de cession devront impérativement être notifiées à Pyla Camping par écrit (RAR, email...). La date retenue pour définir les frais de résiliation, de modification ou de cession dues sera la date de l'émission de la Lettre RAR, le cachet de la poste faisant foi, ou encore la date de réception de l'email. Les remboursements seront adressés au contractant dans un délai maximal de 90 jours, à moins que ce dernier n'en dispose autrement par écrit. En cas de résiliation/modification du contrat de vente établi entre Pyla Camping et le contractant, la Garantie Sérénité et l'assurance Campez Couvert ne pourront se cumuler dans leur utilisation.

1. Résiliation, modification ou cession d'une réservation en hébergement ou emplacement du fait du contractant

En cas de résiliation totale de la réservation par le contractant, Pyla Camping procède au remboursement des sommes versées après déduction des sommes retenues à titre de frais de résiliation en application du barème. Les frais s'appliquent sur le montant total du prix du séjour et ne peuvent pas être inférieurs à 30€.

- Modification à la baisse du contrat, pour un séjour en cottage ou emplacement

De 44 jours jusqu'à la veille de l'arrivée, l'avoire correspond à la différence entre le montant total du prix du nouveau séjour et les sommes déjà versées par le client. L'avoire émis est non remboursable et devra être consommé au cours de la saison 2024. De J-7 jusqu'à la veille de l'arrivée, la modification sera possible uniquement pour un séjour aux mêmes dates, sous réserve de disponibilité.

- Modification à la hausse du contrat, pour un séjour en hébergement ou emplacement

Le montant dû vous sera facturé. De J-7 jusqu'à la veille de l'arrivée, la modification sera possible uniquement pour un séjour aux mêmes dates, sous réserve de disponibilité.

2. Cession d'une réservation

Conformément à l'article L 211-11 du Code du Tourisme il est possible de céder un contrat de vente si le cessionnaire remplit les mêmes conditions (mêmes dates de séjour, même hébergement...) que le contractant et jusqu'à 7 jours de l'arrivée. Il est impératif d'en informer Pyla Camping (Lettre RAR, email) en indiquant précisément le nom, le prénom, l'adresse du cessionnaire et les participants. Un nouveau Contrat de vente sera établi au nom du cessionnaire. Des frais de traitement de 30€ seront facturés au contractant initial.

. RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ÉTABLISSEMENTS PRÉAMBULE

Ce règlement est donné à titre indicatif. Dans l'enceinte de l'Établissement, les consignes et règles attachées aux différents services et infrastructures doivent être respectées. L'inobservation de celui-ci entraînera notamment l'impossibilité d'y accéder et la responsabilité de Pyla Camping ne saura être engagée.

2.1. CONDITIONS D'ADMISSION ET DE SÉJOUR

Pour être admis à pénétrer, à s'installer ou séjourner dans l'Établissement, il faut y avoir été autorisé par le gestionnaire ou son représentant. Ce dernier a pour obligation de veiller à la bonne tenue et au bon ordre, ainsi qu'au respect de l'application du présent règlement intérieur. Le fait de séjourner dans l'Établissement implique l'acceptation des dispositions du présent règlement et l'engagement de s'y conformer. Le port du bracelet Pyla Camping est obligatoire pour chaque vacancier et animal domestique. Il doit être porté durant tout le séjour, afin d'assurer l'identification. Nul ne peut y élire domicile.

2.2. FORMALITÉS DE POLICE

Toute personne âgée de moins de 18 ans doit obligatoirement être accompagnée par son représentant légal, assurant sa garde pendant toute la durée du séjour.

Il est précisé que le tarif applicable est fixé en fonction de l'âge des personnes au cours du séjour et non de l'âge le jour de la Réservation.

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne seront admis.

En application de l'article R. 814-1 et suivants du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, le gestionnaire est tenu de faire remplir et signer par le Client de nationalité étrangère, dès son arrivée, une fiche individuelle de police. Elle doit mentionner notamment : **1°** Le nom et les prénoms Pyla Camping; **2°** La date et le lieu de naissance ; **3°** La nationalité ; **4°** Le domicile habituel. Les enfants âgés de moins de 15 ans peuvent figurer sur la fiche de l'un des parents ; **5°** Le numéro de téléphone mobile et l'adresse électronique ; **6°** La date d'arrivée au sein de l'Établissement et la date de départ prévue.

La durée de conservation de la fiche de police est de 6 mois.

2.3. RÉCEPTION

On trouvera à la réception tous les renseignements sur les services du terrain de camping, les informations sur les possibilités de ravitaillement, les installations sportives, les richesses touristiques des environs et diverses adresses qui peuvent s'avérer utiles. Un système de collecte et de traitement des réclamations est tenu à la disposition des Clients.

2.4. AFFICHAGE

Le présent règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'Établissement et à la réception. Il est remis à chaque Client qui le demande.

Pour les terrains de camping classés, la catégorie de classement avec la mention tourisme ou loisirs et le nombre d'emplacements tourisme ou loisirs sont affichés.

2.5. HÉBERGEMENT ET EMPLACEMENT DE CAMPING

Les Clients devront s'installer à l'emplacement indiqué conformément aux directives données par le gestionnaire ou son représentant. Les membres du personnel Pyla Camping sont autorisés à intervenir dans tous les Hébergements de l'Établissement en cas de nécessité.

2.6. MODALITÉS DE DÉPART

Les Clients ayant l'intention de partir avant l'heure d'ouverture de la réception doivent effectuer la veille le paiement de l'ensemble des suppléments/dépenses souscrits sur place et non-réglés.

2.7. BRUIT ET SILENCE

Les Clients sont priés d'éviter tous bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins. Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les fermetures de portières et de coffres doivent être aussi discrètes que possible. Le gestionnaire assure la tranquillité de ses vacanciers entre minuit et 7 heures, horaires pendant lesquels le silence doit être total.

2.8. ANIMAL DOMESTIQUE

Les animaux domestiques sont acceptés, moyennant supplément et dans la limite d'un animal par emplacement. Lors de votre enregistrement, le carnet de vaccination doit être à jour. Conformément à l'article 211-12 du Code rural et de la pêche maritime, et aux décrets et arrêtés ministériels d'application, les chiens de 1^{ère} catégorie « chiens d'attaque » (ex : pit-bulls) et de 2^{ème} catégorie « de garde et de défense » (ex : rottweiler) sont interdits. Les chiens et autres animaux ne doivent pas être laissés en liberté, ni même enfermés, en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables. Tout problème de comportement dû à la négligence du maître (chien laissé seul et aboyant, déjections non ramassées...) et nécessitant l'intervention de notre équipe d'entretien, fera l'objet d'une facturation de 100€ TTC.

2.9. VISITEURS

Après avoir été autorisés par le gestionnaire ou son représentant, les visiteurs peuvent être admis dans les Établissements, sous la responsabilité du Client qui les reçoit. Le Client peut recevoir un ou des visiteurs à la réception. Les Activités et Prestations sont accessibles aux visiteurs après y avoir été autorisés. Toutefois, l'utilisation des Activités et Prestations peuvent être payantes selon un tarif affiché à l'entrée de l'Établissement ou à la réception. Les voitures des visiteurs sont interdites dans l'Établissement.

2.10. CIRCULATION ET STATIONNEMENT

À l'intérieur de l'Établissement, les véhicules doivent rouler à une vitesse limitée à 10km/h. La circulation est autorisée de 8h à 00h. Peuvent circuler dans l'Établissement, les véhicules qui appartiennent aux vacanciers y séjournant. Un seul véhicule par séjour est autorisé à entrer dans l'Établissement, sauf pour les catégories 4 chambres où deux véhicules sont autorisés. Il est précisé que le véhicule pourra stationner sur l'emplacement ou dans certains cas sur le parking à proximité de l'Hébergement ou de l'Emplacement de camping.

Le stationnement ne doit pas entraver la circulation, ni empêcher l'installation de nouveaux arrivants. Les barrières sont fermées de 00h à 8h, pendant ces horaires il est formellement interdit de les forcer. Le gestionnaire fournira ses meilleurs efforts pour la mise en œuvre de son obligation générale de surveillance du terrain de camping. Cette obligation est limitée notamment par le fait d'un tiers en cas de dégradation commise sur le véhicule du locataire ou d'un visiteur dans l'enceinte de l'Établissement et sur le parking intérieur et extérieur. Il est interdit de suivre un autre véhicule pour entrer ou sortir, ni de manipuler les barrières pour faire entrer ou sortir un autre véhicule.

2.11. TENUE ET ASPECT DES INSTALLATIONS

Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect de l'Établissement et de ses installations, notamment sanitaires. Il est interdit de jeter des eaux usées sur le sol ou dans les caniveaux. Les Clients doivent vider les eaux

usées dans les installations prévues à cet effet. Les ordures ménagères, les déchets de toute nature, les papiers, doivent être déposés dans les poubelles. Le lavage est strictement interdit en dehors des bacs prévus à cet usage. L'étendage du linge ne devra jamais être fait à partir des arbres. Les plantations et les décorations florales doivent être respectées. Il est interdit de planter des clous dans les arbres, de couper des branches, de faire des plantations. Il n'est pas permis de délimiter l'emplacement d'une installation par des moyens personnels, ni de creuser le sol. Toute dégradation commise à la végétation, aux clôtures, au terrain ou aux installations de l'Établissement sera à la charge du Client. L'emplacement qui aura été utilisé durant le séjour devra être maintenu dans l'état dans lequel le Client l'a trouvé à son entrée dans les lieux. Dans l'Établissement, les espaces intérieurs communs & Hébergements sont non-fumeurs. Il est formellement interdit de brancher un barbecue électrique sur les installations de l'Établissement (Hébergement, bornes électriques ...). Pour les véhicules électriques, il est formellement interdit de se brancher sur les installations de l'Établissement (Hébergement, bornes électriques...). Le port du short de bain, de la combinaison ou assimilée est formellement interdit dans l'enceinte de l'espace aquatique. Aucune dérogation ne pourra être accordée. Une tenue correcte est exigée dans les espaces communs.

2.12. SÉCURITÉ

2.12.1. Incendie

Les feux ouverts (bois, charbon, etc.) sont rigoureusement interdits. Les réchauds doivent être maintenus en bon état de fonctionnement et ne pas être utilisés dans des conditions dangereuses. En cas d'incendie, aviser immédiatement la Direction. Les extincteurs sont utilisables en cas de nécessité. Une trousse de secours de première urgence se trouve à la réception ainsi qu'au poste de surveillance du parc aquatique. En cas d'évacuation, se référer au plan d'évacuation de l'Établissement.

2.12.2. Vol

Pyla Camping fournira ses meilleurs efforts pour la mise en œuvre de son obligation générale de surveillance du terrain de camping. Cette obligation est limitée notamment par le fait d'un tiers en cas de vol dans l'enceinte de l'Établissement durant le séjour. Les Clients sont invités à prendre les précautions habituelles pour la sauvegarde de leurs biens.

2.13. MINEURS

Toute personne ayant moins de 18 ans reste sous la responsabilité et la surveillance de leurs parents ou tuteurs légaux.

2.14. JEUX

Aucun jeu violent ou gênant ne peut être organisé à proximité des installations. La salle de réunion ne peut être utilisée pour les jeux mouvementés. Les enfants doivent toujours être sous la surveillance de leurs parents.

2.15. GARAGE MORT

Il ne pourra être laissé de matériel non occupé sur le terrain, qu'après accord de la Direction et seulement à l'emplacement indiqué. Cette prestation peut être payante.

2.16. INFRACTION AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

En cas d'infraction grave ou répétée au règlement intérieur et après mise en demeure par le gestionnaire de s'y conformer, celui-ci pourra résilier le contrat. En cas d'infraction pénale, le gestionnaire pourra faire appel aux forces de l'ordre.

INFORMATIONS LÉGALES

SAS Pyla Camping au capital de 152 449€ - Siret 411 802 663 00012- Code APE 5530Z.

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

des données personnelles

PRÉAMBULE

La SAS Pyla Camping, immatriculée au R.C.S de Bordeaux sous le numéro 411 802 663 attache une grande importance à la protection de vos données personnelles. Pyla Camping veille attentivement au respect des dispositions protectrices relatives à la vie privée et au traitement des données personnelles, conformément à la loi RGPD du 25/05/2018.

1. COLLECTE DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Pyla Camping collecte vos données personnelles dans un cadre strictement nécessaire au bon traitement de la Réservation ; de l'inscription aux newsletters ; de la création de votre compte ; d'une participation à un jeu concours ; d'un questionnaire ... Ces informations peuvent par exemple contenir :

- votre nom et prénom,
- votre adresse postale,
- votre numéro de téléphone,
- votre adresse e-mail,
- votre date de naissance,
- vos moyens de paiement,
- etc...

Vous pouvez choisir de ne pas nous communiquer certaines informations. Cette décision risque de vous priver d'une partie des services et prestations proposés par Pyla Camping. Les informations essentielles sont identifiées par un astérisque sur nos formulaires.

2. TRAITEMENTS DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Nous utilisons vos données pour permettre la bonne gestion de votre Réservation, de traiter vos différentes demandes, de gérer notre relation... Vos données nous serviront aussi à recevoir vos paiements, vous contacter par SMS, email ou tout autre moyen de communication sur les modalités du contrat qui nous lie et ainsi nous conformer à nos obligations légales. Nous pouvons également collecter des données via des tiers comme les réseaux sociaux, lorsque vous vous inscrivez ou vous connectez à nos services. Au moment de cette utilisation, vous êtes informés des données que nous transmet le tiers. Si, au moment d'une inscription vous avez coché « J'accepte de recevoir les actualités et offres » nous sommes susceptibles d'utiliser vos données pour communiquer avec vous, notamment par email, SMS, téléphone ou courrier postal. Nous pouvons également supprimer vos données sur demande de votre part. Dans le cadre de notre activité, il est possible que nous ayons recours à des partenaires qui ont pour mission de fournir certains services pour notre compte. En conséquence, certaines de vos données (nom, prénom, date de naissance, etc.) pourront être transmises. Cependant, nos partenaires ne peuvent pas utiliser vos données à d'autres fins que celles demandées. Si vous ne souhaitez pas faire l'objet d'une prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique sur www.bloctel.gouv.

3. DURÉE DE CONSERVATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

De manière générale, vos données sont conservées uniquement le temps nécessaire au bon déroulement des opérations pour lesquelles elles ont été collectées. Voici les différentes durées de conservation de vos données :

- Les données relatives aux prospects sont conservées pendant une durée maximum de 3 ans à compter du dernier contact.
- Dans le cas d'un dispositif de vidéosurveillance poursuivant un objectif de sécurité des biens et des personnes, la conservation des images ne peut excéder 30 jours. Toutefois, à l'issue des délais précités, vos données pourront faire l'objet d'une conservation afin de satisfaire nos obligations légales, comptables et fiscales ou toutes autres procédures.

4. VOS DROITS D'ACCÈS, DE RECTIFICATION, DE SUPPRESSION

Vous êtes en mesure de nous demander d'accéder, de corriger, de mettre à jour ou d'effacer les informations personnelles qui vous concernent. Vous disposez également d'un droit d'opposition ou de limitation au traitement de vos données. Vous disposez du droit à la portabilité, vous offrant la possibilité de récupérer une partie des données qui vous concernent et transmises à Pyla Camping ou générées par le site. Vous disposez du droit de définir des directives générales ou particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données après votre décès.

5. CONTACTS ET RÉCLAMATION DES DONNÉES PERSONNELLES

Vous pouvez exercer les droits dont vous disposez soit en envoyant un e-mail à reservation@pyla-camping.fr ou en adressant un courrier postal à : Pyla Camping – RGPD Chemin de la Parée 85 560 Longeville-sur-Mer – France. Votre demande sera traitée dans les meilleurs délais, sous réserve de justifier de votre identité en joignant une copie de votre titre officiel d'identité à votre e-mail ou courrier. Vous pouvez, à tout moment, porter une réclamation devant l'autorité de contrôle compétente (en France, la CNIL : www.cnil.fr).